

Première Nation Malécite de Viger

**États financiers consolidés
au 31 mars 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 et 3
États financiers	
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des résultats	5
État consolidé de l'évolution des actifs financiers nets	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 21

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
300, boul. de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 5C6

T 418 862-6396

Aux Grand Chef et Chefs Conseillers du Grand Conseil de la
Première Nation Malécite de Viger

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Rivière-du-Loup
Le 18 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A106596

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 5)	1 738 679	1 279 187
Dépôts à terme, 2 %, échéant en mars 2019	2 500 000	
Débiteurs (note 6)	143 842	131 648
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral (note 7)	312 325	305 834
Stocks destinés à la vente (note 8)	14 749	4 951
Sommes à recevoir des gouvernements et d'autres organismes publics (note 9)	612 198	747 922
Placements, au coût (note 10)	429 097	4 379 767
Total des actifs financiers	5 760 890	6 849 309
PASSIF		
Créditeurs (note 11)	492 086	682 081
Sommes à payer à des gouvernements et d'autres organismes publics (note 12)	1 126	1 126
Revenus reportés (note 13)	265 828	473 409
Dette à long terme (note 14)	1 241 138	3 209 586
Obligations relatives au titre des avantages du personnel (note 15)	43 548	39 533
Total des passifs	2 043 726	4 405 735
ACTIFS FINANCIERS NETS		
ACTIFS NON FINANCIERS		
Propriétés immobilières (note 16)	266 912	154 905
Immobilisations corporelles (note 17)	2 163 975	2 033 091
Droits de pêche	2 748 369	2 868 463
Charges payées d'avance (note 18)	24 548	58 539
Total des actifs non financiers	5 203 804	5 114 998
Surplus cumulés	8 910 968	7 558 572

Éventualités (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le Grand Conseil,

Grand Chef

Chef Conseiller

Chef Conseiller

Chef Conseiller

Chef Conseiller

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	Budget (note 26)	2018	2017
	\$	\$	\$
Revenus			
Gouvernement fédéral ⁽¹⁾			
Affaires Autochtones et du Nord Canada	769 825	1 158 990	832 388
Conseil en Éducation des Premières Nations		29 966	23 778
Pêches et Océans Canada	52 000	73 874	180 029
Commission locale des Premières Nations	193 741	243 881	185 672
Ministère des ressources naturelles	90 435	90 435	90 435
Agence canadienne d'évaluation environnementale			4 912
Gouvernement provincial ⁽²⁾			
Secrétariat aux Affaires Autochtones			29 000
Ministère de la Culture et des Communications	20 000	25 000	
Groupement Forestier de Kamouraska	20 000	36 700	17 447
Transcanada	44 900	66 076	
Subventions sur immobilisations corporelles et droits de pêche - Pêches et Océans Canada		135 302	53 449
Activités commerciales	3 909 250	4 303 041	3 614 478
Revenus d'intérêts - Placements en fidéicommis (note 7)	12 000	6 491	5 566
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		28 905	292 500
Autres revenus	18 300	64 832	49 260
	5 130 451	6 263 493	5 378 914
Dépenses			
Éducation	446 130	434 758	452 724
Santé		(433)	445
Développement économique	347 396	1 222 157	789 910
Services communautaires	106 770	157 267	218 373
Administration de la bande	728 119	925 623	1 035 343
Programmes d'emploi	197 583	243 881	185 672
Activités commerciales	1 481 655	1 662 697	1 289 698
Amortissement des immobilisations corporelles et des placements immobiliers	134 450	145 053	90 194
Amortissement des droits de pêche	120 000	120 094	120 094
	3 562 103	4 911 097	4 182 453
Surplus de l'exercice			
Surplus cumulés au début		7 558 572	6 248 811
Apport en immobilisation corporelle			113 300
Surplus cumulés à la fin		8 910 968	7 558 572

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Subventions fédérales destinées au fonctionnement (note 4)

⁽²⁾ Subventions provinciales destinées au fonctionnement (note 4)

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé de l'évolution des actifs financiers nets
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
Surplus de l'exercice	1 352 396	1 196 461
Immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(285 834)	(918 751)
Acquisition d'un terrain à titre gratuit		(113 300)
Subventions sur immobilisations corporelles		610 528
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(28 905)	(292 500)
Cession d'immobilisations corporelles	42 500	302 500
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>141 355</u>	<u>88 791</u>
	<u>(130 884)</u>	<u>(322 732)</u>
Immobilisations incorporelles		
Amortissement des droits de pêche	120 094	120 094
	<u>120 094</u>	<u>120 094</u>
Acquisitions de placements immobiliers	(115 705)	(115 000)
Amortissement des placements immobiliers	3 698	1 403
Apport en immobilisation corporelle		113 300
Variation des charges payées d'avance	<u>33 991</u>	<u>(37 274)</u>
	<u>(78 016)</u>	<u>(37 571)</u>
Augmentation des actifs financiers nets	1 263 590	956 252
Actifs financiers nets au début de l'exercice	<u>2 443 574</u>	<u>1 487 322</u>
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	<u>3 707 164</u>	<u>2 443 574</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Première Nation Malécite de Viger
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Surplus de l'exercice	1 352 396	1 196 461
Éléments hors caisse		
Placements en fidéicommis	(6 491)	(5 566)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(28 905)	(292 500)
Amortissement des placements immobiliers	3 698	1 403
Amortissement des immobilisations corporelles	141 355	88 791
Amortissement des droits de pêche	120 094	120 094
Variations des éléments hors caisse de l'état de la situation financière	1 582 147	1 108 683
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	123 530	(381 716)
Créditeurs	(185 980)	394 787
Revenus reportés	(207 581)	151 512
Charges payées d'avance	33 991	(37 273)
Stocks	(9 798)	(1 451)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 336 309	1 234 541
ACTIVITÉS LIÉES AUX IMMobilISATIONS COPORELLES ET INCORPORELLES		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(285 834)	(918 751)
Acquisitions de propriétés immobilières	(115 705)	(115 000)
Subventions sur immobilisations corporelles et droits de pêche		610 528
Cession d'immobilisations corporelles	42 500	302 500
Flux de trésorerie liés aux activités d'immobilisations corporelles et incorporelles	(359 039)	(120 723)
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS		
Acquisition de placements		(2 877 431)
Encaissement de placement	1 500 000	
Dépôts à terme	(2 500 000)	
Variation nette des avances de sociétés	(33 181)	
Flux de trésorerie liés aux activités de placements	(1 033 181)	(2 877 431)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	617 261	1 662 275
Remboursements d'emprunts à long terme	(101 858)	(23 921)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	515 403	1 638 354
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	459 492	(125 259)
Encaisse au début	1 279 187	1 404 446
Encaisse à la fin	1 738 679	1 279 187

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	2018	2017
	\$	\$
Intérêts reçus durant l'exercice	30 331	11 792
Intérêts payés durant l'exercice	40 379	303 459

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Première Nation Malécite de Viger existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un Grand Conseil qui, considéré comme un gouvernement local, est composé d'un Grand Chef et d'au moins quatre Chefs Conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

Les chiffres de l'exercice comprennent les comptes de la Première Nation Malécite de Viger et du CLPN.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Règles comptables de base

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Entité comptable

L'entité comptable de la Première Nation Malécite de Viger comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés, le Grand Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le Grand Conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations élevées sont les revenus reportés, les immobilisations corporelles et les droits de pêche. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation Malécite de Viger, de sa filiale Société de développement Wulustuk inc. et de Société de gestion Toku.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures. Les actifs non financiers sont constitués des éléments d'actif acquis, construits, développés ou mis en valeur qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Ils sont normalement utilisés pour fournir des services publics, peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ne sont pas destinés à être vendus. Ils incluent les immobilisations corporelles et incorporelles, les charges payées d'avance et les placements immobiliers.

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse et les soldes bancaires moins les découvertes bancaires.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les débiteurs, les avances à une société, les créditeurs, les revenus reportés et la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction estime que la Nation n'est pas exposée à des risques financiers de taux d'intérêt ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est proche de leur valeur comptable.

Placements immobiliers, immobilisations corporelles et droits de pêche

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé.

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Placements immobiliers	
Bâtiments	40 ans
Immobilisations corporelles	
Bâtiments	40 ans
Entrepôt - Rimouski	40 ans
Équipements	15 ans
Mobilier et équipement de bureau	15 ans
Centre administratif	40 ans
Maison mobile et ameublement	40 ans
Matériel roulant	5 ans
Bateaux	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Droits de pêche	40 ans

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et l'acquisition de droits de pêche subventionnés par le A.A.N.C. et autres organismes sont imputées à l'état des résultats par activité du projet approprié.

Dépréciation des actifs à long terme

Les placements immobiliers, les immobilisations corporelles et les droits de pêche sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles et aux droits de pêche sont comptabilisées en déduction du coût des immobilisations corporelles et des droits de pêche auxquels elles se rapportent.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Nation sont présentés de manière à souligner les actifs financiers nets comme étant la mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Nation correspondent au total des actifs moins le total des passifs financiers. La situation financière est constituée de deux composantes : les actifs non financiers et les surplus cumulés.

Constatation des produits

La Première Nation Malécite de Viger comptabilise ses produits lorsqu'il existe une preuve convaincante d'une entente avec un prix déterminé, que les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Première Nation Malécite de Viger est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Revenus et dépenses

Revenus

Le financement par voie d'autorisation de financement de contribution doit figurer séparément par le numéro de service dans les tableaux financiers vérifiés. Tout solde inutilisé ou toute dépense inadmissible doit figurer à titre de somme que la Première Nation Malécite de Viger doit verser au Ministère. Tout déficit justifié par des demandes de remboursement de dépenses admissibles doit figurer à titre de comptes à recevoir.

Les projets et services non achevés sous une autorisation de financement de contribution ou dans le cadre d'une autorisation de financement de paiements de transfert souple doivent être inscrits comme revenus reportés.

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices

La Première Nation Malécite de Viger utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices de sa filiale. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

3 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	40 279	302 119
Intérêts et pénalités	100	1 340
	<hr/>	<hr/>
	40 379	303 459

4 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET AUTRES

	2018	2017
	\$	\$
Subventions du gouvernement fédéral		
Affaires Autochtones et du Nord Canada	1 158 990	832 388
Conseil en Éducation des Premières Nations	29 966	23 778
Pêches et Océans Canada	73 874	180 029
Ministère des ressources naturelles	90 435	90 435
Commission locale des Premières Nations	243 881	185 672
Agence canadienne d'évaluation environnementale	4 912	
	<hr/>	<hr/>
Subventions du gouvernement provincial	<hr/>	<hr/>
Secrétariat aux Affaires Autochtones	25 000	29 000
Ministère de la Culture et des Communications	25 000	29 000
	<hr/>	<hr/>
Subventions autres		
Groupement forestier de Kamouraska inc.	36 700	17 447
	<hr/>	<hr/>
	1 622 146	1 346 214

5 - ENCAISSE

	2018	2017
	\$	\$
L'encaisse comprend ce qui suit :		
FONDS NON AFFECTÉS		
Fonds d'exploitation	1 738 679	1 279 187

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

6 - DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	62 267	59 655
Autres montants à recevoir	100 443	98 235
Avances à une société, taux préférentiel plus 1 %	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	412 710	407 890
Provision pour créances doutcuses	<u>(268 868)</u>	<u>(276 242)</u>
	<u>143 842</u>	<u>131 648</u>

7 - FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

	Solde	Revenus	Solde de	2018	2017
	d'ouverture	d'intérêts	clôture	\$	\$
Revenus	240 396	5 102	245 498	245 498	240 396
Capitaux	<u>65 438</u>	<u>1 389</u>	<u>66 827</u>	<u>66 827</u>	<u>65 438</u>
	<u>305 834</u>	<u>6 491</u>	<u>312 325</u>	<u>312 325</u>	<u>305 834</u>

8 - STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2018	2017
	\$	\$
Artisanat	<u>14 749</u>	<u>4 951</u>

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

9 - SOMMES À RECEVOIR DES GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2018	2017
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Préparation aux négociations (A.A.N.C.) (NG8R-001)	34 426	27 187
Financement soutien des bandes (A.A.N.C) (NG0F-001)	212 124	11 915
MCCCF-VVAP-Culture (A.A.N.C.) (NP1W)	12 745	186 869
Pêches et Océans Canada	12 499	1 027
Commission locale des Premières Nations	4 912	
Conseil en Éducation des Premières Nations	40 000	
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Office national de l'Énergie		
Gouvernement provincial		
Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles	90 435	90 435
Ministère de la Culture et des Communications	35 000	
Secrétariat aux Affaires Autochtones	174 969	418 750
CSSSPNQL	883	
	612 198	747 922

10 - PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
100 actions de catégorie « F » de Les Crevettiers Marinard inc.		
	100	100
Participation dans Énergie Éolienne Bas-Saint-Laurent, SENC (10 %)	1 000	3 984 851
Participation dans 9060-7375 Québec inc. (16,67 %)	390 000	390 000
Autres placements ^(a)	1 236	1 236
Avances à la Société de gestion Toku, sans intérêt	8 350	3 580
Avances à 9375-8795 Québec inc., sans intérêt	28 411	
	429 097	4 379 767

^(a) Ces sociétés sont inactives.

11 - CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		
	436 131	654 228
Salaires à payer	28 903	8 449
Sommes à remettre à l'État	27 052	19 404
	492 086	682 081

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

12 - SOMMES À PAYER À DES GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

	2018	2017
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Commission locale des Premières Nations	<u>1 126</u>	<u>1 126</u>

13 - REVENUS REPORTÉS

	Financement				
	Solde d'ouverture	reçu (revenus constatés)			
	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement fédéral					
A.A.N.C. - Service à l'enseignement - éducation postsecondaire (NP5A-001)	332 162	(265 886)	66 276	66 276	332 162
A.A.N.C - Préparation aux négociations (NG8R-001)		31 546	31 546		31 546
Pêches et Océans					
Canada - Subvention aux immobilisations	57 290		57 290	57 290	57 290
C.L.P.N	22 957	(22 957)			22 957
Santé Canada		9 716	9 716		9 716
Office national de l'Energie		40 000	40 000		40 000
Gouvernement provincial					
Secrétariat aux Affaires Autochtones - Géomatique	41 000		41 000	41 000	41 000
MCCCF-VVAP-Culture	20 000		20 000	20 000	20 000
	<u>473 409</u>	<u>(207 581)</u>	<u>265 828</u>	<u>265 828</u>	<u>473 409</u>

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

14 - DETTE À LONG TERME

	2018 \$	2017 \$
Billet à payer, sans intérêt, échéant en mars 2022	115 445	51 683
Emprunt SOCCA, garanti par des terrains et un entrepôt dont la valeur comptable nette est de 512 229 \$ au 31 mars 2018, 6 %, remboursable par versements mensuels de 2 532 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2028	232 189	248 110
Emprunt SOCCA, garanti par des terrains et un entrepôt dont la valeur comptable nette est de 512 229 \$ au 31 mars 2018, 6 %, remboursable par versements mensuels de 777 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2024	51 657	57 684
Emprunt SOCCA, 6,25 %, remboursable par versements annuels de 57 100 \$, capital et intérêts, échéant en août 2024	277 106	326 000
Emprunt, garanti par du matériel roulant dont la valeur comptable nette est de 27 905 \$ au 31 mars 2018, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 541 \$, échéant en septembre 2023	35 761	42 258
Emprunt SOCCA, garanti par un bateau dont la valeur comptable nette est de 601 834 \$ au 31 mars 2018, 7 %, remboursable par versements mensuels de 5 805 \$, échéant en octobre 2027	485 288	
Emprunt Banque de Montréal, garanti par un terrain et un bâtiment dont la valeur comptable nette est de 114 390 \$ au 31 mars 2018, 2,72 %, remboursable par versements mensuels de 892 \$, capital et intérêts, échéant en avril 2022	43 692	
Emprunt, 7,8 %, entièrement remboursable dans un délai de 30 jours suivant l'acceptation ou le refus du M.A.M.O.T. d'émettre un règlement d'emprunt permettant de financer l'emprunteur, capital et intérêts, échu dans l'exercice	2 483 851	
	1 241 138	3 209 586

Les versements estimatifs sur la dette long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 117 128 \$ en 2019, 123 596 \$ en 2020, 130 697 \$ en 2021, 253 662 \$ en 2022 et à 136 396 \$ en 2023.

15 - OBLIGATIONS RELATIVES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	2018 \$	2017 \$
Vacances à payer	43 548	39 533

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

16 - PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	105 734		105 734
Bâtiments	178 916	17 738	161 178
	<u>284 650</u>	<u>17 738</u>	<u>266 912</u>
	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	52 049		52 049
Bâtiments	116 896	14 040	102 856
	<u>168 945</u>	<u>14 040</u>	<u>154 905</u>

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	343 385		343 385
Bâtiments	105 730	47 573	58 157
Entrepôt - Rimouski	790 024	155 072	634 952
Équipement - entrepôt Rimouski	14 098	8 852	5 246
Équipement - pêche	187 907	104 989	82 918
Équipement - tee pee	11 810	11 806	4
Mobilier et équipement de bureau	165 369	165 369	
Centre administratif	380 973	202 697	178 276
Maison mobile et ameublement	14 363	7 682	6 681
Matériel roulant	127 302	79 805	47 497
Bateaux	911 706	128 493	783 213
Équipement informatique	86 782	63 136	23 646
	<u>3 139 449</u>	<u>975 474</u>	<u>2 163 975</u>

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	343 385		343 385
Bâtiments	105 730	44 930	60 800
Entrepôt - Rimouski	790 024	135 321	654 703
Équipement - entrepôt Rimouski	14 098	7 912	6 186
Équipement - pêche	187 907	92 462	95 445
Équipement - tee pee	11 810	11 019	791
Mobilier et équipement de bureau	165 369	158 085	7 284
Centre administratif	380 973	192 817	188 156
Maison mobile et ameublement	14 363	7 323	7 040
Matériel roulant	172 528	118 168	54 360
Bateaux	271 075	62 134	208 941
Équipement informatique	86 782	57 351	29 431
Bateau en construction	376 569		376 569
	<u>2 920 613</u>	<u>887 522</u>	<u>2 033 091</u>

18 - CHARGES PAYÉES D'AVANCE

	2018	2017
	\$	\$
Taxes foncières	7 745	6 686
Assurances	7 799	4 592
Cotisations	7 700	7 700
Divers	954	779
Dépôt de garantie	350	350
C.L.P.N. et postsecondaire		38 432
	<u>24 548</u>	<u>58 539</u>

19 - GARANTIES BANCAIRES

Le Grand Conseil a à sa disposition un emprunt à demande d'un montant autorisé de 250 000 \$ dont la totalité du montant n'a pas encore été utilisée. Les terrains et les entrepôts sont affectés à la garantie de l'emprunt à demande. Celui-ci porte intérêt au taux de 7,75 %. En vertu de la convention de crédit, la société doit se conformer à certaines clauses restrictives. Ces clauses sont respectées au 31 mars 2018.

Le Grand Conseil a à sa disposition un emprunt à demande d'un montant autorisé de 100 000 \$ dont la totalité du montant n'a pas encore été utilisée. Le taux d'intérêt et les modalités de remboursement seront déterminés au moment du déboursé.

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

20 - ÉVENTUALITÉS

À chaque exercice, le prix de vente des crevettes et des crabes subit des variations pouvant avoir un impact sur la valeur des droits de pêche.

La Première Nation Malécite de Viger a conclu des accords de contribution avec différents ministères des gouvernements au fédéral et au provincial. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si la Première Nation Malécite de Viger ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

La Première Nation Malécite de Viger a reçu une mise en demeure pour indemnité pour un montant de 110 000 \$ pour avoir contrevenu au processus d'appel d'offres et aux résolutions prises en assemblée concernant l'attribution du contrat de pêche aux crabes des neiges. La Première Nation Malécite de Viger n'a pas comptabilisé de provision à cet effet puisqu'elle conteste cette réclamation et estime qu'elle n'a pas de passif potentiel à cet égard.

21 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une partie importante du revenu de la Première Nation Malécite de Viger provient de subventions gouvernementales fédérales et provinciales, soit 30 % (26 % en 2017) et des revenus de la pêche, soit 58 % (69 % en 2017). La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que la Première Nation Malécite de Viger en dépend sur le plan économique.

22 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'actif d'impôts futurs provenant des pertes d'exploitation n'est pas inscrit aux états financiers de la Société de développement Wulustuk inc. Ces pertes susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices de cette société pour les exercices futurs s'élèvent à 84 605 \$ au fédéral et provincial et se détaillent comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Montant des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants :		
2033	40 404	40 404
2034	6 778	6 778
2035	6 623	6 623
2036	6 488	6 488
2037	8 264	8 264
2038	16 048	16 048
	<u>84 605</u>	<u>84 605</u>

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

23 - ENGAGEMENT

La Première Nation Malécite de Viger s'est engagée dans la construction d'un totem pour un montant total de 60 000 \$ dont 15 000 \$ a déjà été déboursé au 31 mars 2018.

24 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

En avril 2018, les discussions de négociation concernant la revendication particulière du passage du Chemin de fer sur la réserve de Whitworth ont mené à une proposition de mandat de règlement entre la Première Nation Malécite de Viger et la Négociatrice du Canada pour un montant de 1 047 340 \$. Aucun montant afférent à cet événement n'a été comptabilisé aux livres. Ce montant de 1 047 340 \$ est pour une base de négociation, aucun montant définitif n'est déterminé en date des présents états financiers.

25 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

26 - RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison. Ils proviennent des estimations approuvées par le Grand Conseil de la Première Nation Malécite de Viger.

Première Nation Malécite de Viger
Notes complémentaires
au 31 mars 2018

27 - DÉPENSES PAR OBJET

Voici un résumé des dépenses par objet :

	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	1 321 875	1 471 724
Frais de déplacement	91 565	80 880
Formation - Éducation	415 661	503 095
Dépenses de bureau	21 110	34 121
Frais d'intérêts	40 379	303 459
Activités commerciales	823 855	510 498
Entretien et réparations	286 205	155 892
Honoraires professionnels	1 105 959	422 634
Créances douteuses	1 965	32 067
Autres	537 376	457 795
Amortissement	265 147	210 288
Total	4 911 097	4 182 453

Première Nation Malécite de Viger

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

28 - INFORMATION SECTORIELLE

La Première Nation Malécite de Viger offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par genre d'activités et lieu de contrôle. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les « revenus et dépenses sectoriels » représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur, et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectionnelle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 2. Voici les résultats de chaque segment pour l'exercice :

Revenus :	Education			Santé			Développement économique			Bâtiments communautaires			Administration des bandes			Services à la communauté			Autres						
	Budget	2016	2017	Budget	2016	2017	Budget	2016	2017	Budget	2016	2017	Budget	2016	2017	Budget	2016	2017	Budget	2018	2017	Budget	2018	2017	
Gouvernement fédéral transferts de fonctionnement	643 213	678 639	638 396			907	95 900	289 201	242 600	17 324	17 324	17 324	183 029	218 395	183 070				19 159	210 435	528 889	194 913			
Gouvernement provincial transferts de fonctionnement																			20 000	25 000					
Activités économiques							3 309 250	4 303 041	3 614 478																
Autres revenus							20 000	146 544	401 116	1 300			1 450	27 000	53 147	33 615	2 000	3 313	1 838						1 050
Total des revenus	643 213	678 639	638 396			907	4 026 150	4 738 786	4 287 194	18 624	17 324	18 774	210 029	271 542	216 685	22 000	28 313	20 997	210 435	528 889	195 963				
Dépenses :																									
Salaire et charges sociales	142 113	199 824	119 096				1 095 660	674 127	796 905	20 560	27 973	26 600	332 319	346 961	349 470	2 360	1 004	20 798			71 986		52 807		
Service de la dette							20 000	24 677	283 087		17 796	19 032													
Amortissement							217 450	221 872	153 286		40 015	32 747	34 000	3 260	24 255										
Autres dépenses	501 600	478 815	519 300		(433)	445	672 191	1 656 118	834 130	31 750	63 834	101 062	395 800	578 662	685 873	55 000	46 143	27 414	40 200	458 463	136 148				
Total des dépenses	643 713	678 639	638 396		(433)	445	2 006 301	2 576 794	2 067 408	52 410	149 616	179 441	762 119	928 883	1 059 598	57 360	47 147	48 212	40 200	530 449	188 955				
Excédent (déficit) de l'exercice	(500)						433	462	2 019 849	2 161 992	2 219 786	(33 786)	(132 294)	(160 567)	(552 090)	(657 341)	(842 913)	(35 360)	(18 834)	(27 215)	170 235	(1 560)	7 008		